



La Commune



I - Venezuela : clichés, préjugés et ignorance... II-France : Accord partiel et grève générale aux Antilles : une situation mouvante

I - Venezuela : clichés | Chronique hebdo n°2, du 1er mars au 8 mars 2009

supplément à



journal en langue française de militants du NPA membres du courant international Mouvement Socialiste des Travailleurs -International (IVE Internationale)

N° 2, du 1er mars au 8 mars 2009

"La lutte de classe est nationale dans sa forme, internationale dans son contenu" (Karl Marx)

Nos liens :

Venezuela : www.aporrea.org

www.mareasocialista.com

Argentine : www.mst.org.ar

France : www.npa2009.org

I - Venezuela :

clichés, préjugés, et ignorance

Dans notre précédente lettre n° 1, nous avons publié un article (Wladimir, NPA Paris-centre) au sujet du tollé général suscité en France, surtout parmi les média, par la victoire de Chavez sur son amendement proposant la non-limitation des mandats électifs dans la plupart des élections. Un lecteur nous a aussitôt écrit pour lui aussi s'insurger contre cet amendement. On trouvera ci-dessous, dans l'ordre chronologique, l'article incriminé, la lettre du camarade et notre première réponse.

l'amendement Chavez et l'objectivité du journal *Le Monde*

Chavez dictateur ? Président à vie ?

l'amendement constitutionnel proposé par Chavez à référendum le 15 février dernier avait pour proposition de ne plus limiter le nombre de mandats pour le Président de la République bolivarienne du Venezuela ainsi que ceux des gouverneurs d'Etats (le Venezuela est un Etat fédéral) et de l'ensemble des élus en général.

La droite et le patronat vénézuélien, appuyés par l'impérialisme US ont mené une campagne acharnée pour le NON, sachant qu'une victoire du OUI permettrait à Chavez de se représenter à la fin de son mandat actuel, dans 4 ans. On connaît aujourd'hui les résultats : 54, 36% en faveur du OUI. Les médias et beaucoup de commentateurs français ont présenté l'amendement comme un scandale qui est la preuve que Chavez est un dictateur qui peut désormais devenir Président à vie, comme dans une vulgaire république bananière. (" Le président Chavez obtient la possibilité de se représenter à vie " titre Le Monde du 17 février)Pas vraiment faux mais tendancieux.

En effet, Le Monde se garde bien de préciser que, ce faisant, le Venezuela est ainsi dorénavant dans les mêmes conditions constitutionnelles de la France jusqu'à la réforme constitutionnelle de...2008 ! Jusqu'à cette date, de de Gaulle à Chirac, tous ceux-là pouvaient se représenter...à vie. D'ailleurs, pour les conseillers municipaux, maires, présidents de départements et régions, départements et régions, députés, c'est toujours le cas en France... Comme désormais au Venezuela. Eh oui.

Wladimir, NPA Paris-Centre

Lettre du camarade Francis P.

Je viens de lire en détail la déclaration de Stalin Pérez Borges que j'avais survolée. Ce gars n'y est certainement pour rien si ses parents l'ont affublé d'un aussi sinistre prénom mais on peut dire qu'il est marqué à vie. Quelle écoeurante servilité envers le Lider Supremisimo Chavez. Et pourquoi pas le Grand Timonier ou le Petit père des Peuples ? Quant à la déclaration de Wladimir du NPA de Paris c'est à mourir de rire (ou de honte) En clair, Chavez n'a fait que se rallier à l'esprit et à la lettre de la Constitution issue du coup d'Etat de de Gaulle ! Merveilleux ! Il nous explique doctement que la Constitution de 1958 était une canaillerie bonapartiste (on le savait déjà) qui permettait à UN individu de s'asseoir sur la souveraineté du peuple et des citoyens mais que heureusement, Sarkozy est venu pour "retoquer" démocratiquement la Constitution avec l'aide du PS et de Jack Lang.

Tout ça ne me donne absolument pas envie de rejoindre ni le NPA ni la Commune.

Salutations.

Francis P. A.

j'extrais de "l'argumentaire" de Wladimir la phrase illustrative : "(...)le Venezuela est ainsi dorénavant dans les mêmes conditions constitutionnelles de la France jusqu'à la réforme de...2008 Jusqu'à cette date de de Gaulle à Chirac, tous ceux-là pouvaient se représenter à vie. D'ailleurs pour les conseillers municipaux, maire (...) c'est toujours le cas en France... Comme désormais au Venezuela. Eh oui." (...)

Donc vive la Constitution de la Vème République, vive le cumul des mandats, vive le mandat à vie ! Quelle belle image de la "démocratie" ouvrière ou bourgeoise. La Tyrannie "démocratique" à vie, à tous les échelons ! C'est déjà ce qui est insupportable en France, et on s'en félicite pour le Venezuela ! Jamais vu "d'argumentaire" aussi déloyal et tiré par les cheveux. ça rappelle "Les animaux de la ferme" d'Orwell. Comique.

Réponse à Francis

Cher Francis,

Une rapide réponse pour le moment sur ce que tu écris à propos de l'article de Wladimir. Je te promets une réponse plus complète dès que je pourrai.

Tu interprètes l'article de Wladimir à ta sauce. Je ne sais pas où tu en es politiquement et j'aimerais effectivement le savoir avec un grand intérêt pour tenter de comprendre tes critères actuels.

Bref, tu dis avoir survolé dans un premier temps notre lettre hebdo. Serait-ce trop polémique de te faire

remarquer que tu survoles aussi allégrement l'Histoire de manière générale? En effet, le principe, ou plutôt la pratique de la non-limitation des mandats électifs est loin d'être une exclusivité de la Vè République!

C'est la pratique ultra majoritaire de toutes les républiques antérieures quelles qu'aient été les modalités particulières selon les époques (les Présidents du conseil sous la IV e République issus des majorités parlementaires et les Présidents de la République sous la même IV e...) C'est la pratique encore aujourd'hui du reste des mandats électifs (l'essentiel)

Constater ceci ne signifie aucunement la moindre complaisance vis-à-vis de ces républiques!

Mais allons plus loin : les "mandats" de Lénine, Trotsky et de quelques autres à la tête de l'URSS n'avaient aucune limitation dans le temps non plus. Cela fait-il d'eux des dictateurs? Cela expliquerait-il à tes yeux la dégénérescence?

Les mandats des dirigeants de la 1er internationale n'avaient aucune limitation dans le temps. Les élus de la Commune non plus. Cela explique-t-il leur défaite? Alors?

Ta polémique n'a pas de sens. l'article de Wladimir a pour objectif de dire très simplement la chose suivante.

On prétend ici, surtout en Europe d'ailleurs, que Chavez est un dictateur parce qu'il revendique le droit de se représenter aux suffrages dans 4 ans. Or, à part quelques exceptions, c'est la pratique somme toute la plus courante à l'échelle internationale et pas seulement dans les institutions bourgeoises!

Aux USA par exemple, c'est le 22è amendement qui limite le Président à deux mandats maximum de 4 ans. Le 22è amendement a été adopté...en 1947 et est entré en vigueur en 1951. Auparavant, Roosevelt n'avait aucune limitation puisqu'il a été président de 1932 jusqu'à... sa mort en 1945. Washington n'était pas plus limité etc. Alors, si j'étais de mauvaise foi, je conclurais de ton raisonnement que tu penses que Washington et Roosevelt (et tous les autres entre ces deux là) étaient des dictateurs. Libre à toi. Quant à Bush, limité à deux mandats, fût-il selon toi un grand démocrate? Tout comme Nixon?

En résumé, de quel droit la plupart des gouvernements, à commencer par celui des USA mais ceux de l'essentiel des Etats capitalistes donnent-ils des leçons de morale et de démocratie à Chavez? Et le fait que Chavez veuille fonctionner comme la plupart des Etats fait-il de lui un dictateur? Raisonnement étrange. Le même que celui qui consiste à refuser, y compris par la force, à l'Iran de se doter de la bombe nucléaire alors qu'ils l'ont tous! Dire cela fait-il de nous des complices des ayatollahs? Non. cela fait de nous des gens qui disent la vérité et refusent précisément les raisonnements de l' impérialisme qui décerne arbitrairement au gré de ses besoins des labels de démocratie aux uns et aux autres. Dire que nous dénonçons à Sarkozy, au PS et à nombre d'autres organisations françaises pour certaines se prétendant de gauche le droit de décider en lieu et place des masses vénézuéliennes fait-il de nous des admirateurs de la Ve République.? Etonnant raisonnement. Ta caractérisation friserait l'insulte si je ne la mettais pas au compte du manque d'information et de ta lecture trop rapide de nos écrits. Quant à la caractérisation de la situation au Venezuela et de ce que nous pensons de Chavez et des processus en cours que nous analysons comme révolutionnaires, je la garde pour une prochaine fois en te suggérant de lire attentivement ce que nous écrivons depuis 5 ans (archives sur notre site)

Fraternellement et au plaisir de te lire.

Pedro

II-Lutte de classes en France

Accord partiel et grève générale aux Antilles : une situation mouvante

A la sixième semaine de grève générale unie en Guadeloupe, un accord partiel a été signé. Cet accord prévoit une augmentation de salaires mensuels de 200 euros net pour tous les salaires inférieurs à 1,4 fois le SMIC.

Cette augmentation se décompose comme suit :

100 euros versés par l'État pendant deux ans, 50 euros par les collectivités locales (conseils général et régional) et 50 euros par le patronat.

A cette étape, ce compromis entre l'Etat et le LKP ne concerne qu'une minorité de salariés :

15.000 à 17.000 salariés sur 85.000, quatre organisations patronales - le Medef, la CGPME, la Fédération du bâtiment, les Petites et Moyennes Industries (MPI) - rejetant cet accord.

Pour sa part, Elie Domoto, porte-parole du LKP a déclaré :

"Aujourd'hui, on peut dire que c'est un premier pas. Il y a des organisations patronales qui ont fait le choix de ne pas participer aux négociations mais dès lundi nous allons demander l'extension des dispositions de cet accord à l'ensemble des entreprises de Guadeloupe" 

Mais, à ce jour, 1er mars, ni le LKP, ni son porte-parole n'ont appelé à la reprise du travail. En revanche, le préfet s'est permis (!) d'appeler à la reprise du travail, ce qui lui a valu une réplique cinglante des dirigeants du LKP.

Rappelons que le LKP est un collectif appuyé par une cinquantaine d'organisations, parmi lesquelles : ADIM - AFOC - AGPIHM - AKIYO - AN BOUT AY - ANG - ANKA - ASSE - Ass. ANBT - Ass. Liberté Egalité Justice - CFTC - CGTG - CNL - Combat Ouvrier - Comité de l'Eau - Convention pour une Guadeloupe nouvelle - COPAGUA - CSFG - CTU - Espérance Environnement - FAEN SNCL - FO - FSU - GIE SBT - KAMODJAKA - KAP GWADLOUP - LES VERTS - MADICE - Mas Ka Klé - Mouvman NONM - PCG - SGEP/SNEC - SOS B/Terre ENVIRONNEMENT - SPEG - SUD PTT GWA - SUNICAG - SYMPA CFDT - Travayè é Pèyizan - UDCLCV - UIR CFTDT - UNSA - UGTG - UPG - UPLG - UMPG - Voukoum - SNUIPP - ADEIC.

On y retrouve la totalité des organisations syndicales et, en particulier, l'UGTG - Union Générale des Travailleurs de la Guadeloupe - qui est le syndicat majoritaire sur l'île (l'UGTG a obtenu 51.67% des voix aux élections prud'homales du 03 décembre 2008; soit une progression de 4 points par rapport aux prud'hommes 2002, loin devant la CGTG qui a recueilli 20%). Elie Domota en est le secrétaire général.

L'UGTG s'est définie elle-même à sa création (le 2 décembre 1973) comme " une centrale syndicale de lutte de classes ". L'Appel à sa création se concluait ainsi :

Camarades ! Aujourd'hui, nous tenons le congrès constitutif de l'UGTG. C'est une nouvelle étape dans la lutte de la classe ouvrière et de l'ensemble du peuple guadeloupéen contre l'exploitation et l'oppression des capitalistes et des propriétaires fonciers et de l'Etat au service de ces derniers. (...) Déployons tous nos efforts pour faire de l'UGTG une puissante organisation syndicale de classe et de masse, dirigée par la classe ouvrière ! (...) Un pour tous, tous pour un

Nous sommes ici, à des années-lumière de ce syndicalisme de pacotille dit de " propositions " que prodiguent les Thibault, Chérequé, Mailly et consorts.

De même, le contraste est saisissant entre le LKP, véritable organisme de FRONT UNIQUE OUVRIER, embrassant toutes les masses en lutte sur l'île y compris les artisans et commerçants et l'Intersyndicale CGT-CFDT-FO-UNSA-FSU-CGC-CFTC-Solidaires " métropolitaine " qui appelle à une nouvelle " journée de mobilisation " le 19 mars prochain.

Marxistes, nous ne sommes pas de ceux qui disent " jamais de compromis ! " et qui, de l'extérieur du mouvement réel de notre classe, donnons des leçons. Pas plus que ne nous disons, à l'instar des dirigeants du PCF en 1936 " il faut savoir terminer une grève même quand les revendications ne sont pas entièrement satisfaites " ⁱ, autre manière- servile celle-là - de donner des leçons et lancer un ultimatum aux travailleurs pour les diviser au plus grand bénéfice des patrons.

Soyons clairs : les limites de l'accord et les empiétements imposés à la revendication initiale - 200 euros d'augmentation générale des salaires sont une réalité. Sur les 200 euros proposés à ce stade, il n'y en a que 50 qui sortent de la poche des patrons et encore, à coups d'exonérations de charges sociales pour eux. Rappelons que les " charges sociales ", ce sont pour l'essentiel les cotisations de sécu dues par les employeurs. Ensuite, les 100 euros " octroyés " par l'Etat sont au titre du RSA ⁱ Ils ne constituent pas un vrai salaire en bonne et due forme mais une sorte de RMI new look à la Sarkozy-Hirsch. Enfin, les 50 euros qui incombent aux collectivités territoriales finiront tôt ou tard par se transformer en hausses des impôts locaux que paieront...les salariés. Certes, on est loin donc de la coupe aux lèvres mais nous ne jetterons pas pour autant la pierre au LKP.

Qui donc est responsable de la situation ? Les travailleuses et travailleurs de la Guadeloupe, insuffisamment mobilisés, pas assez motivés ? Qui oserait dire une telle insanité ? Mais alors, Sarkozy est à ce point si fort ? Là aussi, ce serait proférer un non-sens contraire à la réalité de la lutte de classes dans ce pays ; Non. Les véritables responsables de l'actuelle situation, ce n'est pas le LKP ni ses porte-parole. Ce sont, disons-le tout net, les directions syndicales, les centrales syndicales de métropole qui se sont efforcé depuis 5 semaines d'isoler les travailleurs de Guadeloupe du reste de ceux de l'ensemble du pays, ces directions syndicales qui se sont arc-boutées pour empêcher la contagion de la grève générale, cette contagion tant redoutée par Sarkozy. Pas même un appel intersyndical à une manifestation unie à Paris en soutien aux travailleurs des Antilles. L'arrogance à contretemps du Medef et de la CGPME ne s'expliquent pas autrement. Leur intransigeance est rendue possible par la stratégie de la capitulation des Thibault, Chérequé, Mailly et divers.

Par delà les limites de cet accord, son caractère précaire et limité, la puissance de la grève générale en Guadeloupe et l'incapacité de l'Etat à la mater, à la défaire, constituent d'ores et déjà en soi une VICTOIRE POLITIQUE CONSIDÉRABLE. Rappelons-nous qu'en 1967, les grèves en Guadeloupe avaient été écrasées dans le sang par le " bon " Général de Gaulle et son ministre des armées Messmer. Toutes les grandes luttes du siècle dernier aux Antilles ont subi la même criminelle et barbare répression dont le caractère colonial n'aura échappé à personne. Autre élément édifiant de cette victoire politique : l'incapacité des appareils bureaucratiques à disloquer et morceler le " mouvement " même s'ils l'ont isolé du reste de la classe ouvrière. Après six semaines, la combativité est intacte, inentamée.

Cette puissance de la grève, à cette étape, s'explique par l'existence de cet " outil " qu'est LKP, première ébauche d'un " appareil politique " de la lutte, au sens que lui donnait Trotsky, pour la lutte, pris en charge par les travailleurs eux-mêmes, et qui soulève un immense espoir pour tous les salariés qui n'en peuvent plus de voir leur paie réduite à un pécule de misère et qui rejettent les licenciements.

De ce point de vue, O.Besancenot a raison : les militants du NPA vont **apprendre** de ce formidable mouvement, pour en tirer les leçons nécessaires au développement de la mobilisation en métropole et aider les travailleurs à en lever les obstacles. Obstacles dressés par les directions syndicales au moyen de leur stratégie des " temps forts ", des actions différées à des dates " ultérieures ". Obstacles que résume cette seule phrase de l'appel à la journée du 19 mars

La journée de mobilisation interprofessionnelle du 19 mars 2009 donnera lieu à des grèves et des manifestations dans tout le pays.

Donnera lieu ? Il n'est même pas question, pour reprendre l'expression consacrée à Montreuil, d'un " appel carré ", à " la grève ferme ", au moment où 100 000 salariés viennent de grossir d'un seul coup l'armée des chômeurs. Il y aura " des " grèves et " des manifestations "...Et après le 19 mars ? Le 24 décembre ?

Comité éditorial, le 28 février 2009

Voir aussi dans la catégorie **Lettre de la Commune - Chronique Hebdo**



Il y a quelque chose de pourri au royaume de Macron

Un pouvoir en marche pour sa réélection qui n'en finit pas de traîner des casseroles judiciaires ... Une classe politique en décalage total avec la clairvoyance des masses ... la fin de régime... >>



« La colère sociale est là » ...

A la question ; « Craignez-vous un printemps social ? », Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT, invité au Grand Jury RTL-Le Figaro-LCI du 31 janvier 2021, avait répondu : « Non, je... >>



Nous sommes en guerre ... contre Macron !

Leurs élections valent plus que nos vies ! Au plus haut niveau de l'État, toutes et tous savaient, aucun.e n'a rien fait ! C'est l'aveu de l'ex-ministre de la santé, Agnès Buzyn, fait... >>



Pour en finir avec Macron !

La Lettre de La Commune, nouvelle série, n° 124 - Jeudi 30 janvier 2020 Après 56 jours d'un conflit historique, c'est peu dire que Macron et sa politique sont rejetés par une grande majorité... >>



PAS DE RETRAIT, PAS DE TRÊVE ! PAS DE RETRAIT, PAS DE RENTRÉE !

La Lettre de La Commune, nouvelle série, n° 123 - Samedi 28 décembre 2019 Déjouant tous les pronostics, la détermination et la pugnacité des grévistes restent intactes au 24ème jour de grève... >>



Contre Macron et sa réforme des retraites : grève générale !

La démonstration de force des salariés contre la réforme des retraites engagée le 5 décembre se poursuit et certains secteurs très déterminés comme les transports publics (SNCF, RATP),... >>